

COMMUNE DE SAVIGNY

Préavis de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

04/2014

Renouvellement d'un emprunt à terme fixe

Réf.: FI 1894

I:\2-finances\classement\1894\FI1894_preavis_2014-04.docx

Savigny, le 15 mai 2014

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Résumé

Afin de financer les dépenses d'investissements nécessaires à son développement, la Commune de Savigny a eu recours à l'emprunt auprès de divers établissements financiers.

La plupart de ces emprunts ont été renouvelés entre 2005 et 2012. L'emprunt de **CHF 778'000.00** faisant l'objet de ce préavis a été contracté le 31 janvier 2005 auprès d'UBS SA pour un montant initial de CHF 1'500'000.00. Ce dernier portait sur une durée de 9 ans au taux de 2.80 %. Il figure au bilan sous la rubrique 9226.09 et arrivera à échéance le 30 septembre 2014.

Les liquidités actuellement disponibles ne nous permettent pas de procéder à son remboursement ; il s'agit par conséquent de le renouveler.

2. Niveau des taux

Les taux actuels du marché étant exceptionnellement bas, nous pouvons espérer un renouvellement à un taux variant entre 0.80 % et 1.90 %, pour une période de 5 à 15 ans.

Comme pour les précédents renouvellements, une démarche comparative sera effectuée, le moment venu, auprès de divers établissements susceptibles de nous accorder leur confiance.

3. Durée de l'emprunt

La Municipalité axe sa démarche sur un échelonnement dans le temps des échéances des divers emprunts; cette stratégie a pour objectif de pouvoir bénéficier des meilleures conditions du marché lors du renouvellement des engagements contractés.

Nous rappelons ci-après les divers emprunts à terme fixe actuellement en cours (hormis celui à renouveler) :

Compte CG	Institution	Emission	Echéance	Montant de l'emprunt	Solde au 15.05.2014	Taux
9226.10	UBS	29.12.2006	30.10.2015	1'400'000.00	910'000.00	2.90
9224.01	SUVA	01.11.2006	31.10.2016	1'500'000.00	975'000.00	3.04
9222.01	PostFinance	17.08.2007	17.08.2017	1'500'000.00	1'050'000.00	3.56
9222.04	PostFinance	11.01.2007	11.01.2018	1'500'000.00	1'300'000.00	3.01
9223.05	Rentes Genevoises	28.08.2008	28.08.2019	2'500'000.00	1'875'000.00	3.55
9227.09	Vaudoise Vie	03.04.2008	03.04.2020	3'000'000.00	2'100'000.00	3.69
9222.03	PostFinance	13.09.2010	13.09.2021	1'500'000.00	1'275'000.00	1.89
9228.01	BCGE	24.10.2012	24.10.2022	5'000'000.00	4'750'000.00	1.29

Pour information, le taux moyen pondéré s'élève à 2.56 % au 15 mai 2014.

4. Conclusions

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le préavis municipal n°04/2014 du 15 mai 2014 ;

Ouï le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- 1. D'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 778'000.00 (sept cent septante-huit mille francs) destinée à rembourser le prêt de UBS SA arrivant à échéance le 30 septembre 2014.
- 2. De donner à la Municipalité les pouvoirs de signer tous les actes relatifs à la conclusion de cet engagement.

Au nom de la Municipalité de Savigny Le Syndic La Secrétaire

J.-P. Thuillard I. Sahli

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 mai 2014.

Délégué municipal : M. Jean-Philippe Thuillard, Syndic